

**Pourquoi mener
la transition énergétique *par* le paysage ?
*/Per què fer la transició energètica a
través del paisatge?***

[Barcelone 2 octobre 2024](#)

Jean-Pierre Thibault,

Président du collectif « paysages de l'Après-Pétrole »



Images de la conflictualité:

Le paysage est le premier argument avancé...



Les arguments développés

- **Concurrence visuelle:** le statique et le dynamique;
- **Effet d'encerclement;**
- **Saturation de l'espace...**



Quatre causes de conflit

- Production d'énergie: de l'omniprésence à l'invisibilité;
- Aménagement de l'espace: accumulations jusqu'à saturation;
- Les populations locales, facteur négligeable;
- Les territoires de simples supports sans qualités.



Les installations de production d'énergie: une présence à éclipses

- Des moulins partout jusqu'au début du 20^è siècle, aujourd'hui certains sont reconnus par l'Unesco;
- L'énergie « magique » de la prise de courant: 17 points de production seulement en France (mais des lignes de transport haute tension);
- Le retour des objets visibles: les éoliennes tournent et les panneaux solaires brillent !



L'aménagement par l'accumulation d'éléments juxtaposés



- Incohérences et dysharmonies de la juxtaposition;
- Résignation des populations malgré des décennies d'implantation d'artefacts ponctuels ou linéaires;
- L'exemple du mur anti-bruit;
- Les installations d'ENR font exploser la contestation

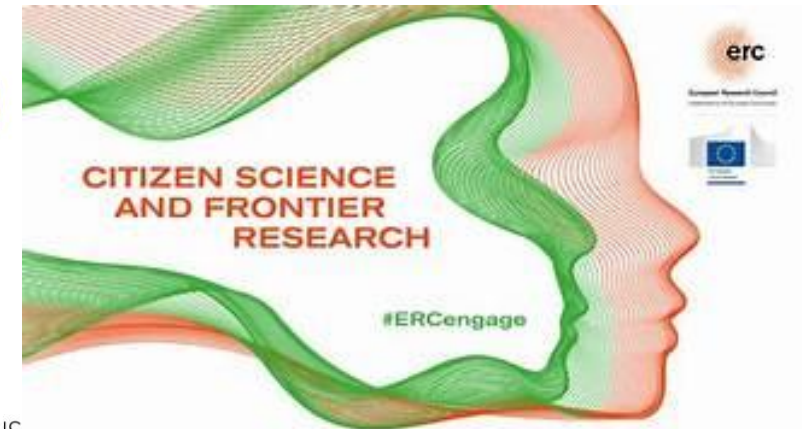
La raison technique néglige le savoir des populations

- Une paradoxale continuité du « quantifiable » entre les Trente Glorieuses et la transition écologique;
- Légitimité et efficacité sur le court terme: de la « Reconstruction » d'après-guerres à « l'urgence écologique » actuelle...
- Mais dans le même temps, montée de l'exigence démocratique et des « sciences citoyennes »



QUARTIER
DERVALLIÈRES
ZOLA
2016

NANTES
& CO
JOUONS
COLLECTIF



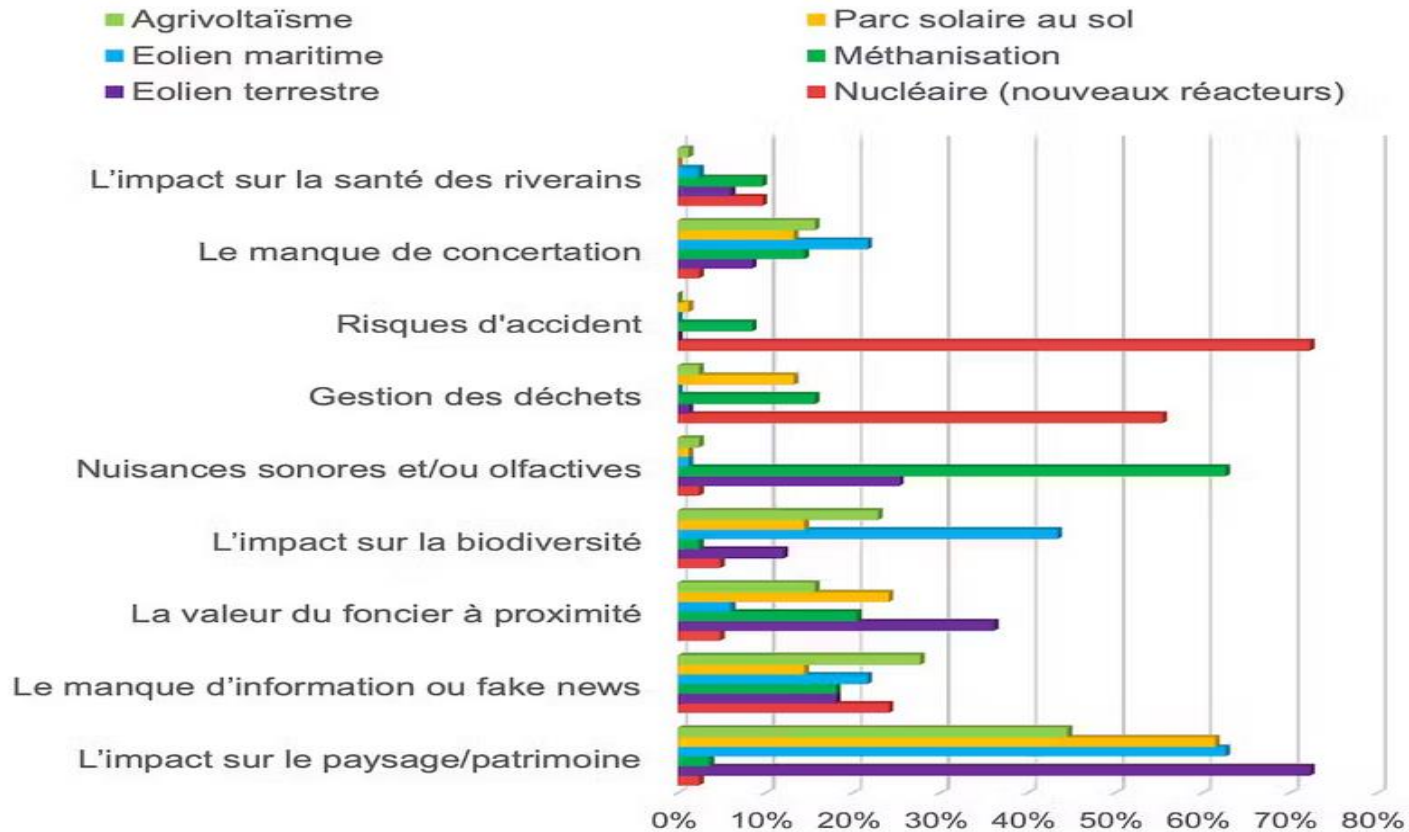
Uniformité des « territoires-supports » ou diversité des paysages locaux



- De la *tabula rasa* du Mouvement Moderne » au sol comme simple support technique des développeurs;
- Le progrès technique a permis jusqu'à un certain point d'aplanir les reliefs et de dompter l'hydrographie;
- Mais les conséquences du changement climatique rendent cette capacité aléatoire...
- Les dispositifs de production d'ENR sont un facteur d'uniformisation qui contredit le besoin d'identité locale

Le paysage au premier plan de la contestation des énergies renouvelables

Selon vous, quelle(s) sont la ou les deux principales causes qui détériorent l'adhésion sociale aux infrastructures suivantes ?



Et pourtant, le paysage est dynamique et évolutif !

• Ce qu'est le paysage

- simple à appréhender par **nos 5 sens**, nos émotions et nos réflexions
- à la charnière entre **relations écologiques** (humains-non humains) et **sociologiques** (humains entre eux), cadre et mode de vie
- rassembleur de **tous les acteurs** du territoire
- porteur d'une **vision positive**: l' «l'utile et l'agréable » des Lumières



• Ce que *n'est pas* le paysage

- une matière « **subjective** », sensible, donc mineure pour les aménageurs
- un concept marqué par le conservatisme: la **carte postale à protéger**, à rendre immuable
- un simple décor, un **complément décoratif** (végétal le plus souvent) aux « vrais » aménagements



La définition juridique du paysage

dans la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage (20 octobre 2000, adoptée par quarante Etats).

Reprise en Catalogne dans la « Llei 8/2005, de 8 de juny, de protecció, gestió i ordenació del paisatge ».

« Le paysage désigne une partie de territoire, telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Partie de territoire : un espace sous la responsabilité d'un élu local.

Perçue : approprié par la sensibilité et l'expérience de chacun et de ses usages.

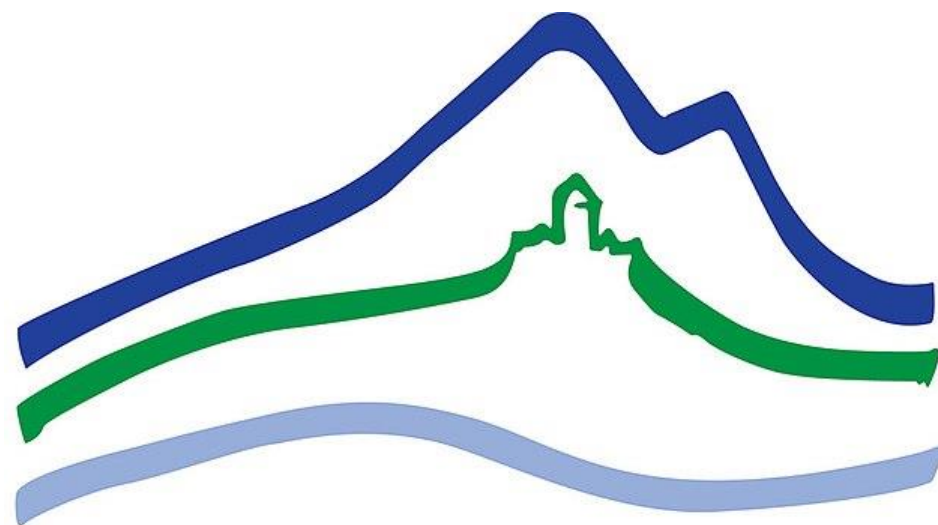
Par les populations : sensibilité partagée collectivement. Une politique publique peut rassembler les perceptions de chacun, les organiser en choix collectif.

Le caractère : singularité de chaque paysage, identité d'un lieu, d'un territoire.

Facteurs naturels : la géographie, mais aussi le vivant, l'écosystème dont l'humain fait partie en tant qu'espèce.

Facteurs humains : l'histoire du peuplement, la transformation d'un espace par l'action de l'homme et ses choix politiques.

Les interrelations : un paysage implique une dynamique relationnelle nature-culture ; il n'est jamais figé.



EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE
COUNCIL OF EUROPE/CONSEIL DE L'EUROPE

La démarche paysagère : intégratrice et démocratique

• Intégration spatiale et temporelle

- Mise en **cohérence** des politiques;
- **Articulation des échelles** (du schéma d'ensemble au projet concret);
- **Histoire et tendances** de la composition des territoires;
- Antidote à la **banalisation des espaces** et à leur simplification;
- Passage continu **de l'analyse au projet**.



• Dimension démocratique

- La démarche paysagère, qui fait d'abord appel au sensible, **ne requiert aucun pré-requis technique**;
- L'intervention paysagère relève tout autant de la **médiation** que de la **conception**;
- Le paysage conjugue environnement et **participation** citoyenne;
- « *Le paysage perturbe les habitudes du technocrate, mais conforte les valeurs du démocrate* ».



La «démarche paysagère» comme solution

Trente Glorieuses et planification écologique

- Les populations locales, facteur négligeable;
- Les territoires: de simples supports sans qualités;
- Aménagement de l'espace: accumulations jusqu'à saturation;
- Production d'énergie: de l'omniprésence à l'invisibilité.

Démarche paysagère:

- Les populations acteurs essentiels;
- La diversité historique, géographique et sociétale des territoires;
- La mise en cohérence des disciplines de l'aménagement;
- Les installations mises en harmonie avec les lignes de force du paysage.



L'approche territoriale de la transition énergétique est une démarche paysagère



1- Affirmer le triptyque: **sobriété-efficacité-renouvelables**

2- Aux trois stades de ce processus, percevoir la **nécessité d'une démarche paysagère:**

- Positionner les périmètres prioritaires d'isolation des bâtiments, des puits de carbone, des infrastructures de mobilités actives
- Composer un aménagement « énergétiquement efficace »: villes plus compactes, services mieux positionnés, en finir avec le « zonage »
- Localiser les productions d'énergie selon les lignes de force du paysage

Comment faire ?

Les preuves par l'exemple...
(intervention suivante)

